

Les élections pour le renouvellement partiel du Comité National

L'assemblée générale 1969, à Besançon, a porté l'effectif total du Comité National à 40 membres (au lieu de 36) et a souhaité que les élections 70 portent l'effectif à ce total. Le Comité a décidé en conséquence qu'il y aurait 13 postes à pourvoir : les dix premiers élus le seront pour 4 ans (1970 à 73) le suivant pour 3 ans (1970 à 72), le suivant pour 2 ans (1970 à 71), le suivant pour un an. Pour ces deux derniers la clause de non-rééligibilité immédiate ne jouera pas.

D'autre part, l'assemblée générale a souhaité et le Comité national a accepté que ne soient pas présentés, au nom du Comité, de 3 à 5 candidats. Pour assurer au mieux la représentation des divers types d'enseignement (de la Maternelle aux Facultés), le Comité invite les Collègues à répartir leurs suffrages en tenant compte de cette diversité.

N.B. La Commission du 19 février, chargée par le Bureau d'arrêter la liste des candidats a décidé de présenter ceux-ci par ordre alphabétique à partir d'une lettre tirée au sort. Il se trouve que le sort a désigné la lettre A.

• M. BAREIL, lycée-C.E.S. de Toulouse-Bellevue.

Participant de très près aux activités de ma Régionale (Commissions du dictionnaire, du premier cycle, Chantiers, Bulletins,...) j'y ai pris une conscience plus nette de nos problèmes, tout au moins de l'école élémentaire au second cycle du second degré inclus.

Aussi souhaiterais-je, dans la ligne d'action de l'A.P.M.E.P., contribuer à représenter, au sein du Comité National, les Régionales et les adhérents, par

exemple pour œuvrer avec toujours plus de vigueur pour une mise en forme et une application plus progressives des nouveaux programmes, la réduction des effectifs des classes, l'intégration dans le service régulier des activités de « formation permanente » (reçue ou donnée)...

Corrélativement je prendrais volontiers ma part du travail de l'A.P.M.E.P. à l'échelon national...

Henri BAREIL.

P. S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• M. Jacques BASTIER, lycée Montaigne, Bordeaux.

Quoique n'ayant pas reçu de formation moderne j'étais convaincu, au début de ma carrière, qu'une transformation profonde et passionnante allait se produire dans l'enseignement des mathématiques.

Grâce à l'A.P.M. j'ai pu en suivre l'évolution. Je fais partie aujourd'hui des quelques privilégiés retenus depuis 1967, parmi des volontaires, pour expérimenter de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes au niveau du Premier Cycle du Secondaire, dans le cadre de l'expérience de l'I.P.N. A ce titre et à celui de parents d'élèves de Sixième et de Cinquième, je constate qu'un travail considérable et délicat reste à faire maintenant, si on veut éviter que cette Réforme apparaisse comme un projet trop ambitieux pour nos possibilités — par ordre alphabétique —, d'argent, d'organisation et de personnel.

Adapter nos ambitions à nos moyens, nos moyens à nos ambitions, voilà qui est indispensable et urgent.

Je crois que deux dangers nous guettent principalement :

1° lorsqu'il y a un avantage à enseigner une notion au niveau n — l au lieu du niveau n , l'expérience montre — qu'il est le plus souvent souhaitable que ce soit sous une forme différente, — que la tendance naturelle est que ce soit sous la même forme.

2° il semble plus facile d'ajouter un paragraphe à un programme que d'en sacrifier un autre, ou d'obtenir une heure de plus, prélevée en fait sur qui ou sur quoi ? Or un programme impératif trop léger a peu d'inconvénient, un programme impératif trop lourd en a toujours beaucoup. Tout se passe comme si, plus on veut apprendre à nos élèves, moins ils en retiennent, pour un temps donné.

Et cela n'est-il pas vrai aussi pour nous, lorsque nous redevenons élèves ? !

Jacques BASTIER.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare me désister en faveur des signataires de celle-ci qui restent candidats.

• M. BELOUZE, professeur de Mathématiques Supérieures au lycée Louis-le-Grand, Paris.

Au cours de ces dernières années, l'action de l'A.P.M.E.P. a été à l'origine d'un grand mouvement de rénovation pédagogique : mise en place de la commission Lichnérowicz ; mise en place d'expérimentations sérieuses et coor-

données dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; élaboration de nouveaux programmes ; création des I.R.E.M., etc...

Bien que professeur de classe préparatoire, je pense que tout ce mouvement de rénovation ne doit pas avoir pour but la formation d'une élite, mais au contraire doit permettre d'apporter à chacun ce qu'il y a de plus riche et de plus formateur dans la mathématique de notre époque.

Il me paraît indispensable que cette action dynamique et irréversible soit poursuivie. C'est pour agir dans ce sens que je souhaite être élu au Comité National.

Bernard BELOUZE.

P. S. Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- ◆ M. BOULADE, Ecole Normale d'Instituteurs de Versailles, cosignataire de la déclaration suivante :

Les Collègues soussignés font acte de candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. ; ils précisent l'orientation de l'action qu'ils approuvent et qu'ils souhaitent soutenir :

1° Leur participation aux travaux des équipes des Chantiers de Pédagogie Mathématique de la Région parisienne ou de l'I.R.E.M. de Paris leur a permis de vérifier combien les réformes proposées ou promues par l'action de l'A.P.-M.E.P. depuis plusieurs années répondaient aux besoins de notre enseignement de la Maternelle aux Facultés. Ils ont aussi mesuré l'importance des tâches que l'A.P.M.E.P. doit poursuivre dans cette voie et ils souhaitent y contribuer dans la mesure de leurs moyens.

2° Ils considèrent que l'action de l'A.P.M.E.P. a eu un rôle heureusement déterminant dans l'élaboration d'un vaste plan de réformes et le commencement de sa mise en œuvre. Ils approuvent en particulier :

- la Charte de Chambéry ;
- l'action de l'A.P.M.E.P. en faveur de la création d'un I.R.E.M. au moins par académie ;
- la mise en application d'une réforme progressive à partir du Cours Préparatoire ;
- le plan à longue échéance de réformes successives tel qu'il est formulé dans la Charte de Chambéry, étant entendu que ces réformes doivent être accompagnées d'un effort spécial en faveur de la formation permanente des maîtres (celle-ci devant être intégrée dans les services) ;
- recrutement d'un plus grand nombre de maîtres et amélioration de la formation initiale, mesures sans lesquelles le développement des réformes serait compromis ou continuellement remis en cause.

3. Vis-à-vis de l'Education Nationale, l'action de notre association en faveur des objectifs qu'elle se fixe lors de ses assemblées générales doit être poursuivie dans un esprit d'indépendance vis-à-vis des autorités administratives ou ministérielles. Il faut insister sans relâche pour que toute réforme décidée soit assortie de moyens suffisants (moyens financiers ; moyens en personnel, moyens matériels) pour sa mise en œuvre. En particulier, pour que la formation permanente au sein des I.R.E.M. soit une réalité il faut que les Collègues qui y participent, à quelque titre que ce soit, obtiennent des décharges effectives de service.

Les Régionales de l'A.P.M.E.P. doivent avoir le souci de maintenir, pour la recherche pédagogique ou pour la formation permanente, au sein des I.R.E.M. ou dans tous autres organismes, un climat de coopération et d'échanges étranger à tout esprit hiérarchique.

Remplacer des « instructions ministérielles » relatives à des programmes officiels par des « commentaires » ne doit pas être un simple changement de mots : cela doit signifier que l'Administration renonce à une conception « fixiste » de l'enseignement mathématique et qu'elle accepte l'inévitable évolution ; pratiquement les premiers commentaires seront suivis par tous ceux que les praticiens rédigeront.

4. Vis-à-vis de l'Association elle-même et de ses membres, nous pensons que l'action menée ces dernières années par ses responsables doit être poursuivie et si possible amplifiée dans un esprit de coopération et d'entraide entre maîtres de tous les ordres d'enseignement. Grâce à cette orientation, non seulement les effectifs de l'association ont été multipliés par plus de cinq en quinze ans mais l'audience de l'A.P.M.E.P. en France et même hors de ce pays a considérablement augmenté. Nous pensons qu'il faut poursuivre ce travail dans la même voie. Cela signifie en particulier :

— développer et aider l'action des Régionales qui sera déterminante pour le succès de la réforme au niveau du premier degré ; elle sera également essentielle pour donner aux I.R.E.M. leur véritable portée (recherche pédagogique, formation initiale et permanente des maîtres, documentation) et faire vivre les I.R.E.M. dans un climat favorable ;

— développer les publications de l'A.P.M.E.P. ;

— soutenir les recherches pédagogiques ;

— participer à une large information du public et des parents d'élèves en particulier.

En résumé, nous avons essayé jusqu'ici de participer selon nos moyens à l'action de l'A.P.M.E.P. ; nous souhaitons pouvoir faire mieux en travaillant dans son Comité National. Notre objectif est d'assurer au sein de notre association la libre coopération de tous les courants pédagogiques et de travailler en faveur du progrès de l'enseignement mathématique.

BOULADE, COLMEZ, LAURENT,
LEBOULLEU, M^{lle} LOPATA,
ROUQUAYROL.

tous signataires également de la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

M. BOULADE déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

- M. BUISSON, Maître-Assistant au Département de Mathématique de Strasbourg.

Avec le départ du Comité de M. Bernard, je crains que le Nord-Est de la France n'y soit plus représenté. Il est certainement préjudiciable à une organisation nationale d'avoir un comité dont la composition n'est pas en rapport avec la répartition de ses membres ; cela peut l'amener à prendre des décisions dans lesquelles ne se reconnaîtrait pas une certaine partie de la base.

D'autre part l'action et la réflexion de l'A.P.M. (cf. Charte de Chambéry) ont été décisives dans la création des I.R.E.M. Elle a donc à avoir un rôle de proposition et de contestation vis-à-vis de ceux-ci. Pour permettre des confrontations claires, il apparaît nécessaire que différents I.R.E.M. soient représentés au Comité National de l'A.P.M., en l'absence de toute structure nationale pour les I.R.E.M.

C'est donc en tant que représentant de la région de Strasbourg d'une part et qu'enseignant à l'I.R.E.M. d'autre part, que je me présente.

Avec les changements continuels de programmes, l'A.P.M. a un rôle original (distinct des rédacteurs de programmes et de l'Inspection Générale) à jouer. Le bulletin consacré aux nouveaux programmes de Sixième en est un exemple. L'A.P.M. a donc un gros travail à faire et si je suis élu, je suis prêt à en prendre ma part.

Pierre BUSSON.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

• M. CHABRIER, C.E.S. de Remoulins (Gard).

Je tiens d'abord à reprendre les déclarations de candidature de MM. Bou-tailler, Maurières, Bernard et Pfeiffer, Taralle et Frasnay, pour les élections 1969 (Bulletin n° 267). Je les approuve sans réserve. Je dois d'ailleurs apporter une confirmation à ce que M. Maurières explique : enseignant à Remoulins (Gard) en Sixième, j'ai constaté que « les enfants sont détendus, actifs, passionnés par les activités mathématiques ». L'A.P.M. doit coordonner son action avec celle des syndicats d'enseignants notamment pour développer les I.R.E.M. et pour obtenir que l'Éducation nationale prenne complètement en charge la formation de tous les maîtres. Mathématique pure et Mathématique appliquée ne s'opposent ni ne se sacrifient. Les ensembles et les relations doivent, dès le cycle élémentaire et la Sixième, permettre de « se motiver et de s'appliquer » à ces « mathématiques concrètes » dont il n'y a pas à négliger l'importance, notamment dans l'enseignement technique. L'expérience pédagogique des anciens, comme M. Taralle, doit donner plus de fond, plus de valeur humaine, à une expansion pédagogique née des nouvelles techniques et de la mathématique moderne. Enfin, je contribuerais puissamment au développement d'initiatives comme celles de M. Frasnay. La fonction pédagogique de l'enseignement supérieur est à promouvoir par l'A.P.M. (et l'Éducation nationale).

Je demande : 1) une commission pour les liaisons mathématique — autres disciplines à tous les niveaux ; 2) une commission pour l'étude des apports des techniques pédagogiques modernes ; 3) partout, dans les Régionales, les Sections locales, la Commission du Dictionnaire, il faut — c'est urgent — mettre un terme au manque d'homogénéité du vocabulaire et des symboles ; 4) il faut que l'A.P.M. établisse les mouvements réciproques du supérieur vers le second degré et du second degré vers le supérieur — du second degré vers le premier degré et du premier vers le second ; 5) le mouvement réciproque parents-professeurs devra être puissamment développé partout par l'A.P.M. ; 6) histoire, philosophie des mathématiques, doivent être traitées à fond dans le cadre des Régionales et Sections locales. L'A.P.M. doit exiger absolument, avec les syndi-

cats d'enseignants, des cours et travaux dirigés d'histoire et de philosophie des mathématiques, de psychopédagogie appliquée aux mathématiques, pour les futurs enseignants, à quelque niveau que ce soit ; 7) je me propose de créer le mouvement nécessaire permettant de faire traverser, chez les membres de l'A.P.M., le puissant, l'immense courant de la pédagogie dynamique ; 8) il faut une commission A.P.M. pour les classes du cycle de transition et des terminales pratiques — le problème est très grave ; 9) il faut l'élargissement du rayonnement de l'A.P.M. sur l'Enseignement technique, surtout en province. L'A.P.M. se doit de résoudre les problèmes graves qui s'y posent (Seconde — classes préparant aux baccalauréats de techniciens — liaisons math — disciplines).

Voici donc les raisons principales qui me portent à être candidat aux élections au Comité national de l'A.P.M.

Jean CHARRIER

- M^{me} CHAUSSIER, Ecole Normale d'Institutrices de Mâcons, cosignataire de la déclaration suivante :

Les Collègues soussignés, candidats au Comité National de l'A.P.M.E.P., s'engagent, s'ils sont élus, à défendre au sein du Comité National les positions suivantes :

Changement de programmes

Aucun nouveau programme ne doit être appliqué s'il n'est publié au moins un an à l'avance et si les Commentaires ne sont publiés avant les vacances précédant la mise en application du programme.

En cas de changement important dans les programmes, les professeurs doivent avoir à leur disposition, un an à l'avance, une information suffisante fournie par l'Administration (Inspection Générale, I.R.E.M.).

I.R.E.M.

Un statut des I.R.E.M. doit être mis sur pied au plus tôt afin que les professeurs sachent exactement dans quelles conditions ils peuvent y participer l'année suivante (en tant qu'enseignant ou en tant qu'enseigné).

Les décharges doivent être accordées dès le début juin afin que les professeurs qui le désirent obtiennent dans leur emploi du temps une décharge effective.

Recyclage en formation permanente

De nombreux Collègues se plaignent du surcroît de travail considérable créé par la nécessité de se recycler et d'assister à de nombreuses réunions d'information.

La bonne volonté de tous a des limites et, pour que la qualité de l'enseignement ne diminue pas, il faut mettre un frein aux bouleversements systématiques de programmes.

Nous souhaitons d'autre part une coordination totale de l'information continue des maîtres par le regroupement des divers recyclages, animations, expérimentations.

Rédaction des programmes

Une modernisation raisonnable des programmes s'impose mais vouloir supprimer certaines questions (géométrie...) pour la seule raison qu'on en fait depuis longtemps, n'a aucun sens. Le contenu des programmes ne doit pas être fonction du seul désir des professeurs de l'Enseignement Supérieur (qui n'auront la « clientèle » que d'une infime proportion de ceux qui entrent en 6°) mais doit découler d'une concertation organisée entre tous (y compris les « utilisateurs » des mathématiques : physiciens en premier lieu).

Une fâcheuse habitude consiste maintenant à faire apprendre à l'enfant âgé de n ans ce qui, auparavant, était destiné à ceux de $n + 1$ ou $n + 2$ ans. Cette « prestation » des nouveaux programmes, jointe au fait que l'on voudrait que la totalité de la population scolaire les assimile, ne peut être la base d'un enseignement rationnel.

N'oublions pas qu'aucun des grands pays scientifiques mondiaux n'applique des programmes du type vers lequel on s'oriente.

Conclusion

L'A.P.M.E.P. a trop poussé ces dernières années à cette improvisation générale dont les maîtres et les élèves sont les victimes. Nous voulons que cela cesse et que le travail considérable fait au sein de l'A.P.M.E.P. conduise vraiment à un enseignement des mathématiques dont nous puissions être fiers dans quelques années.

MM^{mes} CHAUSSIER, JALABERT, NEYRET, MM. DEON, DREVEY, FERRET, LAROCHE, PFEIFFER, SEBAH, TURNER, VAUTARD, VINET, WARISFEL.

- POUR LA REFORME, déclaration collective.

Dix-neuf des Candidats au Comité national de l'A.P.M.E.P., navrés d'apprendre que treize Collègues ont cru devoir solliciter leur élection en signant une déclaration commune d'opposition manifeste, se sont inquiétés de la situation créée par cette méthode dont l'A.P.M.E.P. avait jusqu'ici su se préserver.

1° Ils dénoncent le caractère tendancieux de la déclaration de ces treize opposants qui confond les I.R.E.M. et l'administration, attribue à l'A.P.M.E.P. les improvisations et les inconséquences dont l'administration se rend coupable, en dépit des réclamations et des efforts de notre association, et s'approprie cependant les objectifs qui ont toujours été ceux de l'A.P.M.E.P. depuis plus de dix ans (large consultation préalable à la rédaction de nouveaux programmes, y compris parmi les « utilisateurs » et pas seulement les physiciens, information des maîtres avant la mise en application, etc.). Ainsi les auteurs de cette déclaration, en déplaçant les responsabilités, cautionnent-ils les carences de l'administration et s'en font-ils les complices.

2° Ils décident de réagir d'urgence en dressant à leur tour une liste de treize candidats. Pour éviter une dispersion des voix qui ne pourrait, s'ils agissaient autrement, que favoriser la coalition des opposants, six d'entre eux ont retiré leur candidature.

3° Ils réclament qu'à l'avenir un règlement soit institué pour assurer une représentation équitable de tous les ordres d'enseignement et pour éviter le retour de la situation de cette année que nous déplorons.

Signataires de cette déclaration collective : MM. BAREIL, BASTIER, BELOUZE, BOULADE, BUISSON, COLMEZ, FREMIN, LASSAVE, LAURENT, LEBoulLEUX, LECOQ, M^{lre} LOPATA, MASS, M^{lre} MERLAUD, MM. MONNET, PÉLISSIER, PEROL, PESTEL, ROUQUAIROL.

● *M. COLMEZ*, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Paris et à l'I.R.E.M., cosignataire avec M. BOULADE d'une déclaration commune de candidature (p. 40), signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

● *M. DAUTREVAUX*, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Strasbourg (C.S.U. Mulhouse).

Je pense que l'action de l'A.P.M.E.P. doit porter en priorité sur les points suivants :

1° Formation des maîtres, incomplètement résolue par l'Enseignement Supérieur, et Formation Permanente des maîtres, pour laquelle la création des I.R.E.M. n'est qu'un aspect qui ne peut à lui-même résoudre tous les problèmes posés, notamment par suite d'une décentralisation encore insuffisante.

2° Continuation des efforts nécessaires pour une amélioration de l'enseignement des mathématiques : action tant sur les horaires et les programmes (certains aspects des nouveaux programmes du 2° cycle ne paraissent pas totalement satisfaisants) que sur les conditions de travail des maîtres et leur information permanente.

3° Poursuite des travaux de confection du « dictionnaire » et de révision (sinon de remise en question) permanente du vocabulaire et des notations, de façon à en arriver rapidement, là où les notions commencent à devenir claires pour chacun, à un langage commun.

Jacques DAUTREVAUX.

● *M. DEON*, lycée Janson de Sailly, Paris, cosignataire avec M^{lre} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

● *M. DREVET*, lycée technique Jean Perrin à Marseille, cosignataire avec M^{lre} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

● *M. FERRET*, lycée technique de garçons, Reims, cosignataire avec M^{lre} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).

● *M. FREMIN*, Ecole Normale d'Instituteurs de Caen, cosignataire de la déclaration suivante :

Professeurs du secondaire, nous nous sommes retrouvés dans une Ecole Normale au hasard d'une mutation bien que nous n'ayons jamais formulé ce désir et que nous ne soyons ni l'un ni l'autre ancien normalien. Etant dans ce poste nous avons été très rapidement placés devant les problèmes que pose l'enseignement des mathématiques à plusieurs niveaux : école élémentaire, 1^{er} cycle, 2^e cycle, car nous assurons des cours en Formation Professionnelle, au centre C.E.G., en classes de baccalauréat. Notre premier souci fut de nous informer sur le contenu et l'enseignement du « calcul » à l'école élémentaire, domaine sur lequel nous n'avions à priori aucune idée. La lecture des « instructions officielles » publiées en 1945 et qui cesseront de sévir le 30 juin prochain

nous a parfois surpris et nous livrons à votre méditation certains extraits dignes de « La Foire aux Cancres » :

— « Six, c'est le plus gros point d'un domino ; mais c'est aussi un doigt à ajouter aux doigts d'une main... »

— « Pour avoir véritablement la notion de nombre, il faut pouvoir le reconnaître sous ses divers aspects ; connaître son nom, sa figure, sa constitution ».

— « Le signe = ne sépare pas deux nombres égaux, ce qui ne servirait à rien ; on n'écrit pas $3 = 3$ ».

— « En fait, dans le cas le plus fréquent, la multiplication est une convention commerciale ».

— « oranges oranges par enfant
 $33 : 4 = 8$ enfants ; reste 1 orange. »

Après cela d'aucuns diront que l'enfant sait calculer, le problème est de savoir ce que l'on met sous ce vocable ! A ce propos, il est temps de mettre fin à une légende selon laquelle on ne saurait plus calculer à cause des « mathématiques modernes » (expression de journaliste !) Tel professeur de Taupé s'en plaignait déjà il y a treize ans et pourtant on ignorait tout de la rénovation. Par ailleurs, à l'heure actuelle, aucun taupin n'a encore « subi » cette rénovation, du moins avant la classe de Seconde.

Quelle attitude un professeur de mathématiques « déformé » par un passage dans l'enseignement supérieur — où on lui a enseigné que 3 est égal à 3 — peut-il adopter devant un tel dilemme ? Nous avons opté pour la rénovation pédagogique :

1° parce qu'elle est *INDISPENSABLE* du fait que les instructions ci-dessus évoquées ont force de loi. A ce propos nous invitons les Collègues enseignant à partir des TC à se faire leur propre idée au contact des réalités et non pas à priori en restant enfermés à leur niveau.

2° parce qu'elle est *IRREVERSIBLE*. A tous les niveaux, les Collègues ont déjà remis en cause les méthodes qu'ils utilisaient et cette rénovation est ressentie comme un besoin extrêmement profond. Il est donc évident qu'un mouvement d'une telle ampleur ne peut plus être freiné mais que chacun doit mettre ses connaissances au service de la communauté.

Personnellement, nous souhaitons que cette évolution aboutisse et nous sommes prêts à lutter contre des idées qui, sous des apparences de modération, cachent une volonté secrète d'arrêter le mouvement.

Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur nos INTENTIONS :

1° Faut-il concevoir les mathématiques sous l'angle encyclopédique ? Faut-il introduire l'axiomatique au niveau du C.P. ? Loin de nous de telles idées ! Nous aimerions remplacer une passivité morne — que nous avons connue étant élèves, génératrice de cuistrerie, au profit d'une exploration souple de situations familières propres à développer l'initiative, l'imagination, l'étude personnelle — où aucune idée n'est à rejeter à priori — en un mot que le maître redevienne « l'Accoucheur des esprits ». Il faut que les modifications de programme soient l'occasion d'un changement d'esprit.

2° Les intentions qui ont présidé à l'élaboration des nouveaux programmes jusqu'en Cinquième nous satisfont. Il n'en reste pas moins que si nous nous

réjouissons de ce changement, il faut poursuivre la réflexion nécessaire à la mise en œuvre.

Par contre les programmes de Quatrième, Seconde, Première nous semblent trop ambitieux (et propres à réintroduire une déviation encyclopédique) du fait du peu de temps imparti aux mathématiques et de la quantité de travail réclamée aux élèves.

3° Sous cette optique et d'un POINT DE VUE PRATIQUE, il est impératif d'œuvrer tous ensemble pour la formation permanente. A ce propos nous remarquons que la conception du *Bulletin* est de plus en plus attrayante et utile alors qu'il y a plusieurs années les articles étaient souvent peu exploitables au niveau du 2° cycle.

De plus il nous semblerait souhaitable de développer les contacts avec d'autres disciplines telles que physique, psychologie, technologie...

4° Enfin nous voudrions que s'instaure un EQUILIBRE entre les diverses disciplines : littéraires, artistiques, scientifiques, corporelles (pensons qu'en Sixième, Cinquième, les mathématiques ne représentent qu'à peine un sixième de l'horaire, pour près de quatre sixièmes pour les lettres, qu'au C.P., on inflige trop souvent de longues heures en position assise).

N'étant pas des créateurs en mathématiques nous ne nous reconnaissons pas le droit d'imposer des connaissances mais nous pensons que notre expérience peut aider de jeunes esprits à organiser leurs propres idées. Nous nous présentons à vos suffrages dans le but d'appuyer l'orientation présente de l'A.P.M.E.P. et de défendre, sans exclusive, les idées que nous venons d'exposer.

MM. FREMIN et LACQ

qui sont également signataires de la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

M. FREMIN déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

- M^{me} JALABERT, lycée Fermat, Toulouse, cosignataire avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).
- M. LAROCHE, Spéciales A, lycée Malherbe, Caen, cosignataire, avec M^{me} CHAUSSIER d'une déclaration commune de candidature (p. 43).
- M. LASSAVE, C.E.G., Toulouse.

Appartenant à une catégorie de professeurs trop souvent polyvalents, j'ai soutenu l'action de l'A.P.M.E.P. en ce qui concerne, en particulier, la rénovation de l'enseignement des mathématiques de la « Maternelle aux Facultés ».

Dans cet esprit, l'animation d'un « chantier » 1^{er} cycle, d'un groupe d'instituteurs m'a appris, qu'à côté de la formation mathématique, la liaison entre les maîtres polyvalents du premier degré — pour qui les problèmes de rénovation des méthodes pédagogiques l'emportent sur ceux de science pure — et les « spécialistes » du deuxième degré et de l'enseignement supérieur est un des facteurs les plus importants de la réussite de l'ensemble de notre action.

Ma candidature vous propose la collaboration d'un professeur qui, de par

sa fonction et son activité passée et présente, se trouve en permanence confronté avec les problèmes que pose l'unité de l'enseignement de la mathématique, et cela alors qu'instituteurs et professeurs du premier cycle se sentent trop souvent isolés.

Claude LASSAVE.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- *M. LAURENT*, annexe du lycée Lakans] à Antony, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. BOULADE (voir p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.
- *M. LEBoulLEUX*, spéciales A, annexe Stanislas du lycée St-Louis, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. BOULADE (p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).
- *M. LECOQ*, Ecole Normale d'Instituteurs de Caen, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. FREMIN (p. 45) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).
- *M^{lle} LOPATA*, C.N.T.E., Vanves, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. BOULADE (p. 40) signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et déclare se désister en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.
- *M^{lle} MAS*, Mathématiques Supérieures, préparation à P.E.N.S.E.T. (B), lycée technique d'Armentières (Nord), signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).
- *M^{lle} MERLAUD*, lycée technique, Châtellerault (Vienne), signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).
- *M. MONNET*, Lycée international d'Hennemont, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Prendre la plume comme s'il fallait faire campagne, voilà qui est bien outrecuidant !... Sans doute suis-je parmi les professeurs de mathématiques une variété très courante : quelques années de carrière (pas encore trop !), un bel enthousiasme au départ dont il reste quelques braises, et un bon nombre d'observations sur les mathématiques — celles qu'on sait et qu'on ne cesse de réapprendre, celles moins pures qu'on enseigne, celles plutôt embourbées que le devoir hebdomadaire nous oblige à lire.

L'une de ces observations est qu'après avoir expérimenté — voici la 3^e année — les nouveaux programmes de Sixième et de Cinquième, j'ai pu constater combien ces méthodes neuves et les mathématiques dites modernes enthousiasmaient les enfants et souvent leurs parents. Crier victoire serait courir le risque d'un traité qui installerait définitivement le provisoire, le vivant, avec toutes les formes de la sclérose que nous avons bien connue ; cependant la direction est là et nous pouvons avoir confiance.

Une autre est que nos élèves de second cycle, pour la majorité, ne font pas de mathématiques : nous les faisons à leur place ; nous les gavons d'une

substance qu'ils digèrent mal et cette indigestion les rend malheureux et les laisse ignorants.

Aussi je pense qu'il est urgent de faire vivre les mathématiques à ces grands élèves, non seulement pour les besoins de notre monde, mais pour eux surtout, pour les convaincre de la nécessité de la rigueur en toute chose de la vie, pour les amener à penser proprement, d'eux-mêmes. Or cette promesse de réussite chez les petits doit nous inciter à persévérer, à modifier notre enseignement, à obtenir que tous voient les mathématiques comme un langage universel (ô Leibniz !) que l'histoire affine et non plus comme une suite de résultats perdus qu'entraîne le courant de l'année. Et cela nécessite qu'on leur donne beaucoup de temps, des programmes courts dans lesquels l'arbre ne cachera plus la forêt — l'essentiel est justement de la voir, et beaucoup d'autres choses aussi. Ne doutez pas que ce soit pour y mieux réfléchir avec les Collègues qui sont à l'A.P.M.E.P. que je me suis laissé convaincre de poser candidature.

Georges MONNET

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44) et je me désiste en faveur des signataires de cette déclaration qui restent candidats.

• M^{me} NEYRET, lycée Mounier, Grenoble, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

• M. PELISSIER, Chef de travaux de mathématiques de l'Ecole Féminine d'Agronomie de Toulouse (Enseignement Supérieur Agricole Public) :

Professeur de fraîche date, à peine sorti de tartives études mathématiques, c'est par goût et par conviction profonde que j'ai choisi d'exercer définitivement ce métier. Entre mes études secondaires et la « fin » (mais y-a-t-il jamais une fin dans ce domaine ?) de mes études supérieures, il y a eu un trou de plus de quinze ans.

J'ai entre temps exercé divers métiers plus ou moins intellectuels (instituteur, technicien, chercheur,...), dans divers organismes (C.N.R.S., C.N.E.S., Expéditions Polaires Françaises, Faculté des Sciences,...), divers domaines (rayons cosmiques, ciel nocturne, marégraphie, radioactivité artificielle, informatique,...) et divers endroits (Cambodge, Pic-du-Midi, Iles Kerguelen, Terre-Adélie, Toulouse,...), sans compter quelques intermédiaires comme travailleur manuel.

Il en a résulté pour moi une vision peu dogmatique et assez réaliste des problèmes en général, de ceux de l'enseignement de la mathématique (méthodes et contenu) en particulier, et plus précisément de ceux de la formation permanente, continue,... ou des adultes (je suis moi-même ancien élève de la Promotion Supérieure du Travail).

Cette expérience, d'une part, j'ai pensé devoir la mettre à la disposition de l'A.P.M. au niveau national. L'Enseignement Agricole, déjà parent pauvre à l'échelon national, me semble d'autre part fort peu représenté dans notre association, ... et pas du tout à son Comité National ! Pourtant, là-aussi s'enseignent des mathématiques, et dans notre école même nous formons de futurs professeurs pour les Collèges Agricoles, et nous avons entrepris une « mise à jour » de la formation de ceux qui y exercent déjà.

Au cœur des problèmes, partisan résolu de la charte de Chambéry dans ses grandes lignes, soucieux pourtant de réalisme et d'efficacité dans sa mise en œuvre, j'offre aujourd'hui mon total concours au Comité National, dont je salue ici le courage et le dévouement, tout particulièrement dans la promotion des réformes en cours.

Gérard PÉLISSIER.

P.S. — Je signe également la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).

- *M. PFEIFFER*, Spéciale A', lycée Thiers, Marseille, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).
- *M. PEROL*, Maître-Assistant, Faculté des Sciences de Clermont, signe la déclaration collective « pour la réforme » (p. 44).
- *M. PESTEL*, professeur au Prytanée de La Flèche pendant son service militaire, animateur des équipes de formation permanente du Havre, signe la déclaration collective « pour la réforme », p. 44.
- *M. ROUQUAIROL*, lycée de Meaux (Seine-et-Marne), cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M. BOULADE (p. 40), signe également la déclaration collective « pour la réforme », p. 44.
- *M. SEBAH*, Mathématiques Supérieures, Lycée technique de Reims, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).
- *M. TURNER*, Spéciales C, lycée Janson de Sully, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- *M. VASSE*, lycée Jacques Callot, Nancy-Vandœuvre.

Je m'engage si je suis élu à défendre au comité national de l'A.P.M.E.P. les propositions suivantes :

1° L'A.P.M.E.P. est une association dont la préoccupation exclusive est l'enseignement de la mathématique et son évolution.

2° L'A.P.M.E.P. doit tout faire pour obtenir la création d'I.R.E.M. dans toutes les académies dès 1970.

3° L'A.P.M.E.P. doit veiller à ce que les programmes ne soient pas l'œuvre d'une minorité influente. La synthèse des divers travaux des I.R.E.M. doit servir à l'élaboration de nouveaux programmes.

4° L'A.P.M.E.P. doit défendre, non seulement dans son bulletin mais par une campagne d'explication dans la grande presse, la mathématique nouvelle.

4° La culture scientifique doit prendre une place importante dans l'enseignement secondaire : l'A.P.M.E.P. doit intervenir pour donner à la mathématique la place qui lui revient dans cet enseignement.

Jacques VASSÉ.

- *M. VAUTARD*, Spéciales A', lycée Charlemagne, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

- *M. VINET*, lycée Victor-Hugo, Marseille, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).
- *M. WARUSFEL*, Mathématiques Supérieures, lycée Louis-le-Grand, Paris, cosignataire d'une déclaration commune de candidature avec M^{me} CHAUSSIER (p. 43).

Recommandations pratiques pour le vote

Pour que le dépouillement automatique soit possible, il est recommandé d'utiliser le vote par correspondance :

1° Détacher les feuilles jaunes agrafées au milieu de ce *Bulletin*.

2° Remplir le feuillet A : au recto, inscrire avec précision les renseignements demandés ; au verso indiquez votre vote sur les questions 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Attention, pour la question 4, vous avez à inscrire dans la colonne une permutation des sept numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 alors que pour les autres questions, il vous suffit d'écrire un + dans la colonne correspondante (c'est pourquoi, il a paru plus simple, typographiquement de placer la question 4 après la question 6).

Compléter le feuillet A en inscrivant la réponse à la question 7 sur le recto du feuillet A'. Les Collègues sont invités à inscrire au verso de ce feuillet A' toutes autres remarques ou suggestions concernant l'action de l'A.P.M.E.P. ou l'enseignement mathématique.

3° Le feuillet B est consacré au vote nominal pour les treize postes à pourvoir au sein du Comité National. Se reporter avant de voter aux déclarations de candidature puis marquer d'une + les candidats choisis sans autre signe ou marque d'identification.

Séparer le feuillet B des feuillets A et A' pour le placer dans l'enveloppe spéciale « Elections 1970 au Comité National A.P.M.E.P. » ; clore cette enveloppe et compléter les mentions qui y sont portées.

4° Placer les feuillets A, A' et l'enveloppe « élection » dans la grande enveloppe imprimée au nom de Paul Vissio, Secrétaire Général de l'A.P.M.E.P. 15, rue Jean-Giraudoux, 92-Sceaux, timbrer à 0,40 F et poster sans tarder (avant le samedi 2 mai, dernier délai).